

Délibération du 19 juin 2026

délibération **N°2026-33 C**

objet **Approbation du budget supplémentaire 2026 – Budget principal**

- Date de convocation : le vendredi 12 juin 2026
- Date de publication : le 26 juin 2026

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 12 juin 2026 s'est réuni le 19 juin 2026 à 14h30 à Chambéry sous la présidence de Jean-Marc DRIVET, Président de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents 35, Nombre de votants : 38

POUVOIR DE VOTE

Catherine PASTEL donne pouvoir de vote François CHEMIN

Laurent GRILLAUD donne pouvoir à Jean-Marc DRIVET

Jean-Marc LEOUTRE donne pouvoir à Isabelle JUNET

EXCUSES : 5

GRILLAUD Laurent
FRONT Bernard
CHANIAC Yohann
PASTEL Cathy
LEOUTRE Jean-Marc

ABSENTS : 1

BATAILLER Michel

ELUS TITULAIRES PRESENTS : 33

DELHOMMEAU Eric
JUNET Isabelle
CHASSOT Aloïs
BOIX NEVEU Arthur
BERTHOMIER Christian
ANCRENAZ Damien
COUX Claude
CAUTERMAN Arnold
GIRARD Marc
GONTARD Annie
DERIPPE Christophe
DRIVET Jean-Marc
BRUNIER Thierry
ROGNARD Olivier
DUNAND Marie
MEYNIER Florence
FAUGE Alexandre
GAUDIN François
ZOCLOLO Alain
SIBUET - BECQUET Jean-Claude
PERDRISSET Muriel
SOULIE Jean-Marc
CHEMIN François
CECILLE Joël
JACOB Christian
DEMONNAZ Jacky
RANCUREL Marie France
BURLET Daniel
GIRARD Jean-Claude
LECLERCQ Mathieu
VIBERT Christian
SILVESTRE Jean-Louis
BOIRON Laurence
ELUS SUPPLEANTS PRESENTS : 2
BARBIER Marie Claire
ROTA Grégory

Délibération du 19 juin 2026

délibération **N°2026-33 C**

objet **Approbation du budget supplémentaire 2026 – Budget principal**

Le Président rappelle que le budget supplémentaire (BS) a principalement pour objet d'intégrer les affectations de résultats des comptes administratifs et les restes à réaliser, et d'ajuster les inscriptions de crédits si nécessaire.

Ce BS consiste principalement en l'affectation des excédents et déficits dégagés par le compte administratif 2025.

En section de fonctionnement :

Conformément à la délibération d'affectation de résultat, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2025 (554 K€) en recette au 002 dans ce budget supplémentaire 2026.

Ces recettes sont réinjectées principalement en charges à caractère général, et notamment sur la ligne afférente aux détournements de collecte sélective, afin de tenir compte de la forte progression des tonnages accueillis sur le centre de tri.

Par ailleurs, un virement de crédit entre chapitres est effectué afin de tenir compte de la modification d'imputation des subventions dans le plan comptable 2026, intervenue après la préparation du BP 2026.

En section d'investissement :

L'excédent d'investissement 2025 (1 472 K€) est repris réglementairement en recette au 001 au budget supplémentaire 2026.

Cet excédent est réparti sur les différents chapitres de dépenses d'équipement, afin de tenir compte d'éventuels travaux complémentaires sur les différents sites industriels, notamment le nouveau centre de tri.

Mais en fonction de la réalisation effective des crédits ouverts au BP et au BS de cette section d'investissement, l'emprunt d'équilibre 2026 ne sera pas forcément appelé à hauteur du montant prévu dans le budget (5 500 K€).

Le budget supplémentaire du budget principal s'équilibre comme détaillé par chapitres dans les différents tableaux présentés :

Section de fonctionnement : + 554 620,65 €

Dépenses de fonctionnement : + 554 620,65 €

- Chapitre 011 : + 500 000,00 €
- Chapitre 65 : + 200 000,00 €
- Chapitre 67 : - 145 379,35,00 €

Recettes de fonctionnement : + 554 620,65 €

- Chapitre 002 (reprise de l'excédent de fonctionnement 2025) : 554 620,65 €

Section d'investissement : + 1 472 293,40 €

Dépenses d'investissement : + 1 472 273,40 €

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 400 000,00 €
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 200 000,00 €
- Chapitre 23 (immobilisations en cours) : 872 273,40 €

Recettes d'investissement : + 1 472 273,40 €

- Chapitre 001 (reprise de l'excédent d'investissement 2025) : + 1 472 273,40 €

Le comité syndical après avoir délibéré et à l'unanimité :

Article unique : approuve le budget supplémentaire 2026 du budget principal tel que détaillé ci-dessus.

Laurence BOIRON
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. BOIRON', written in a cursive style.

Jean-Marc DRIVET
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. DRIVET', enclosed within a blue oval.